

Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de Provence - Aix-Marseille 1

Demande n° S3LP120002592

Dénomination nationale : Systèmes informatiques et logiciels

Spécialité : Imagerie numérique

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2004, cette licence est portée par l'IUT de Provence, site d'Arles en collaboration avec l'UFR Mathématiques, informatique, mécanique (MIM) de l'université de Provence. L'objectif de la licence professionnelle SIL « Imagerie numérique » est de former des étudiants pour des postes de techniciens supérieurs en informatique dans le domaine de l'imagerie numérique 2D et 3D. Cette spécialisation ouvre de larges débouchés professionnels dans les domaines tels que la visualisation, la simulation, la modélisation de données tridimensionnelles, l'imagerie géographique, l'imagerie médicale, le jeu vidéo.

Cette spécialité en imagerie numérique suppose la maîtrise du développement logiciel, des langages de haut niveau, des environnements et des bibliothèques de programmation spécifiques à l'imagerie numérique, ainsi qu'une bonne connaissance des systèmes d'exploitation, des bases de données et des réseaux. La formation jouit d'une bonne attractivité (4 à 5 candidats pour une place) d'autant qu'elle n'a pas de concurrence proche et qu'elle s'adresse à un large public venant de DUT, BTS et licence générale. Malgré les efforts de l'établissement, la porosité entre les licences générales d'informatique et cette spécialité reste faible. En 2010 la licence accueille neuf étudiants en formation continue : deux étudiants reprenant leurs études après une période de chômage et sept élèves officiers de l'Armée de l'air dans le cadre d'un partenariat entre l'IUT de Provence et l'Ecole de l'air de Salon de Provence.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits (moyenne puis rentrée 2010)	15-28
Taux de réussite	88 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	< 5 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	95 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	21 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 6 mois et à 2,5 ans)	50 % - 70 %

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

Le bilan de cette spécialité est très largement positif même si quelques sources d'inquiétudes peuvent y être repérées. Les objectifs de la licence sont clairs, les métiers visés précis et l'examen des emplois occupés par les diplômés valident parfaitement ces objectifs. La formation est assurée par une équipe pédagogique solide et bénéficie d'un adossement recherche tout à fait remarquable (ce qui est un élément très positif dans un domaine où la recherche appliquée est particulièrement développée).

La synergie avec les milieux professionnels est bonne, les professionnels étant associés à tous les niveaux de la formation, du recrutement au pilotage, pilotage à travers l'équipe pédagogique mais aussi *via* le conseil de perfectionnement mis en place au niveau du site d'Arles de l'IUT. On est d'autant plus surpris que la part des intervenants professionnels dans l'enseignement soit tout juste conforme au minimum réglementaire. Il est en particulier dommage que l'imagerie, cœur de la formation, soit si peu présente à ce niveau. Si on excepte cette faiblesse, la formation est très professionnalisée et les étudiants bénéficient de la politique générale de l'établissement en direction des étudiants de licence : projet personnel et professionnel, certification en langue vivante, sensibilisation à la création d'entreprise (de très bon aloi dans ce domaine particulier). Un autre point à souligner est le non respect de la réglementation de 1999 sur le stage et le projet tuteuré qui sont réunis dans une seule unité d'enseignement. La licence a trouvé son public et les nouvelles modalités de recrutement sont très efficaces. On peut certes déplorer, et dans le dossier le responsable s'en explique, la part trop faible d'étudiants venus des licences générales. Le recrutement peut néanmoins être qualifié de diversifié et l'équipe pédagogique est capable d'adapter les effectifs à l'état du vivier de candidats. La forte augmentation de l'effectif à la dernière rentrée valide d'ailleurs cette politique à la fois active et prudente. Une des faiblesses de ce recrutement était la faible part de stagiaires de formation continue (et la disparition des rares contrats de professionnalisation), il semble que la convention avec l'Ecole de l'air de Salon de Provence ait relancé cette dimension. C'est une initiative à poursuivre, même si à l'évidence les moyens humains disponibles semblent limités pour assurer une double formation.

Avec un bon recrutement, un projet de formation, une équipe pédagogique solide et un créneau porteur sur le plan de l'emploi, on ne peut donc qu'être déçu par les résultats, tout juste, moyens de l'insertion professionnelle (en quantité et non en qualité). Le point le plus inquiétant est la tendance forte, et désormais problématique, à la poursuite d'études et qui plus est dans les masters de l'université de Provence. Il y a là une dérive qui peut très vite mettre en cause la pérennité de cette bonne spécialité. Il est regretté que le dossier –par ailleurs excellent et toujours solidement argumenté– et la très bonne auto-évaluation, n'aient pas beaucoup insisté sur ce point et proposé des pistes pour lutter contre cette évolution.

- Points forts :

- Une formation très bien ciblée et sans concurrence régionale.
- Un solide encadrement pédagogique et un fort adossement recherche.
- Une bonne attractivité.
- Un dossier clair, complet et toujours argumenté par des données précises et fiables.

- Points faibles :

- Une poursuite d'études en forte croissance et à un niveau désormais inquiétant.
- La part des professionnels dans l'enseignement insuffisante, en particulier sur l'aspect imagerie.
- L'absence de véritable projet d'avenir pour développer l'alternance.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait tout d'abord de mettre en conformité l'organisation pédagogique avec la réglementation régissant la licence professionnelle et de renforcer l'apport des professionnels dans l'enseignement, en particulier dans le domaine de l'imagerie.

Afin de développer une véritable (et nécessaire) politique de l'alternance, il pourrait être judicieux d'ouvrir un demi groupe en formation initiale et un demi groupe en formation continue en s'appuyant sur les partenariats déjà établis ou à venir. Au niveau de la sélection, il faudrait veiller plus fermement à ce que les étudiants n'utilisent pas cette formation comme un passage vers le master. Les données récentes sont inquiétantes sur ce point et pourraient rapidement mettre en cause la pérennité de cette bonne formation.